

## Conseils

# Harcèlement moral des soignants: des solutions méconnues pour éviter le pire



By

[Capu](#)

Published on novembre 19, 2016

« Je me sens perdue, je suis à cran », « Ma santé se dégrade, je dors mal... » Se sont des phrases que trop d'infirmières et soignants disent et qui sont trop souvent des symptômes du harcèlement moral.

Ces derniers mois les tabous se brisent et les langues se délient après les nombreux suicides de soignants.

Si vous vous remettez continuellement en question, que vous ne vous sentez pas à la hauteur et que la pression est continue, ce n'est sûrement pas seulement à cause des dures conditions que demandent ce métier ou des suppressions de postes du gouvernement.

« Je n'ai pas envie d'arrêter mais bosser sous antidépresseurs ne me semble pas acceptable »

Des relations perverses avec les cadres, des directrices d'ifsi abusives, des collègues mal attentionnées.

Une situation d'autant plus paradoxale dans une profession noble où l'on se doit d'aimer l'autre.

Comment des personnes peuvent prendre du plaisir à faire du mal à leurs collègues ? Les soignants sont des êtres humains et personne n'a le droit de prendre plaisir à humilier un autre être humain.

Le pire ?

C'est difficile d'avancer lorsque la remise en cause est constante et le harcèlement est continu. Quitter son travail, vivre dans l'incertitude, mettre en danger sa famille et utiliser les miettes de courage qu'il vous reste pour chercher un nouvel emploi, est une solution beaucoup plus compliquée et **ne vous mettra pas à l'abri de revivre l'enfer.**

La loi permet de se défendre et permet même d'être indemnisé au titre du préjudice

La bonne nouvelle est qu'**il est possible d'être défendu dans ces situations.**

ET je ne vous cache pas que les cadres, directeurs malveillants et autres gros cons qui détruisent notre belle profession espèrent que leurs victimes ne soient jamais au courant **des moyens LÉGAUX de se défendre !**

Les actes de harcèlement moral punis par la loi peuvent être :

- › des insultes ou vexations,
- › des menaces,
- › des propos obscènes,
- › des appels téléphoniques, SMS ou courriers électroniques malveillants,
- › des visites au domicile ou passages sur le lieu de travail...

Si vous êtes victime d'harcèlement, qu'un proche est victime ou que vous êtes témoin d'harcèlement, vous vous devez de briser la boucle destructrice.

Le plus fou dans tout ça ?

C'est qu'une solution peut être trouvée simplement et rapidement si vous avez un bon conseiller. Des conseillers légaux spécialisé dans le harcèlement moral aident quotidiennement des infirmières et autres professionnels.

Vous pouvez trouver des informations en vous rendant à l'institut de victimologie ou tout simplement en appelant ce numéro ci: **0175756166** (prix d'un appel local).

Un conseiller prendra votre appel et répondra à toute vos questions et vous trouvera des solutions adaptées (ouvert du lundi au dimanche de 8h à 3h du matin).

Les humiliations et autres harcèlements détruisent la santé, reprenez votre vie en main.

Mettez fin au harcèlement moral maintenant  
POSEZ TOUTES VOS QUESTIONS À DES PROS

**APPELLEZ MAINTENANT: 0175756166**

Une solution à votre problème en moins de 48 heures

\*prix d'un appel local